

PROJET de
NATATION SCOLAIRE
pour les ECOLES fréquentant la
piscine
NAUTIFORM
d'Andrézieux

Projet construit en partenariat avec
l'équipe de circonscription d'Andrézieux-Nord
et les MNS volontaires du bassin du Nautiform

SOMMAIRE

Organisation générale

- 1 .les textes de référence natation scolaire**
- 2. Les règles à respecter à chaque séance**
- 3 Organisation et déroulement des séances**
- 4 .Fiche organisation natation scolaire**
- 5- Sécurité**

Organisation pédagogique

- A. Les textes qui encadrent l'activité natation**
- B. Le Projet de natation Départemental– 1^{er} Degré Loire**
- C. Le projet pédagogique du Bassin d'Andrézieux**

ORGANISATION GENERALE

1 .les textes de référence natation scolaire

Transport des enfants :

Cette sortie s'inscrit dans le cadre des sorties scolaires régulières et son organisation doit être conforme au cadre prévu par la circulaire n°99-136 du 21 septembre 99, BO hors série n°7 du 23 septembre 99

Textes réglementaires pour l'enseignement de la natation à l'école élémentaire :

Cf. Circulaire n°2011-090 du 7-7-2011, MEN-DGESCO A1-1

	1 ^{er} DEGRE
Personnel de SURVEILLANCE	1 MNS pour 1 ou 2 classes dans le bassin
Taux d'ENCADREMENT pour l'ENSEIGNEMENT	<p><u>En maternelle</u>, l'enseignant et 2 adultes agréés pour une classe.</p> <p><u>Pour les classes comportant des élèves de maternelle et d'élémentaire</u> les normes de la maternelle s'appliquent : l'enseignant et 2 adultes agréés pour la classe. Toutefois si l'effectif est strictement inférieur à 20 élèves un seul adulte agréé est nécessaire avec l'enseignant.</p> <p><u>En élémentaire</u>, l'enseignant et 1 adulte agréé par classe quelque soit l'effectif de cette classe. Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe classe comporte <u>des élèves issus de plusieurs classes</u> et qu'il a un effectif supérieur à 30 élèves.</p>

Conditions d'accueil des scolaires.

La capacité maximale de remplissage des bassins est calculée sur la base de 4 m² de plan d'eau par élève, donc le bassin de 485 m² de la piscine du Nautiform peut accueillir un **maximum de 121 élèves du 1^o degré.**

La sensation de confort thermique pour les élèves, à la piscine du Nautiform est atteinte **lorsque la température de l'air est comprise entre 27 ° et 29 °.**

Si ces conditions ne sont pas réunies le directeur de la piscine préviendra les écoles qui prendront la décision d'annuler ou non la séance.

Les M.N.S. participant à l'enseignement sont agréés par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Les parents, nécessairement informés de l'activité, doivent faire connaître les contre-indications éventuelles et produire un certificat médical (Cf. D du 11/10/1988 au B.O. n° 39 du 17/11/1988 - page 2586).

Les élèves dispensés ne doivent pas se présenter à la piscine.

Maladies :

Tous les problèmes de santé doivent être vus en amont à l'école et, le cas échéant, l'élève doit rester à l'école.

Les plaies récentes entraînent une dispense momentanée.

En ce qui concerne les **maladies cutanées**, seul un certificat médical de non contagion autorise l'élève à revenir à la piscine.

Verrues plantaires : Les élèves porteurs de verrues plantaires **n'ont accès aux plages que s'ils sont porteurs de chaussons spécifiques** .

Dans le cas où l'activité déborde en partie les horaires scolaires, il est impératif que les enfants soient couverts en responsabilité civile et **EN RISQUE INDIVIDUEL**.

2. Les règles à respecter à chaque séance

a. A l'entrée :

Lors de la première séance, le personnel de la piscine attribue les vestiaires et transmet les consignes à l'enseignant qui gère alors sa classe. Les vestiaires sont fermés côté couloir.

b. Dans les vestiaires :

Pendant toute la durée d'occupation des vestiaires, les élèves sont sous la responsabilité des enseignants.

Seul est autorisé le slip de bain strictement réservé à cet usage. L'accès aux bassins est donc interdit aux usagers porteurs de caleçons, bermudas, shorts, justaucorps, slips ou autres sous-vêtements.

Le bonnet de bain est obligatoire pour chaque élève et le prénom doit y être inscrit dessus.

Après le déshabillage, les élèves sortent des vestiaires sous la surveillance de l'enseignant et **passent aux toilettes puis obligatoirement aux douches.**

Les enseignants doivent porter une tenue adaptée à l'enseignement de la natation. (short + tee-shirt /maillot de bain + tee-shirt)

c. Au bord du bassin :

L'accès au bassin ne sera possible que lorsque les grilles des vestiaires seront ouvertes et que les MNS en auront donné l'autorisation.

A l'ouverture des grilles, **l'enseignant conduit ses élèves sur les plages côté bureau des MNS et les compte.** .

Chaque enseignant récupère **sa fiche de pointage des présences** au bureau des MNS et prend contact avec le MNS conjointement en charge de la classe pour échanger quelques minutes avec lui sur l'organisation et le déroulement de la séance.

En cas de fonctionnement du groupe-classe en 2 sous-groupes distincts, **l'enseignant confie l'un des sous-groupe directement au MNS** qui en prend la charge **mais ne peut en aucun cas laisser ses élèves seuls au bord du bassin** en attendant l'arrivée de ce dernier.

d. Pendant la séance :

Chaque enseignant ou éducateur est responsable et assure la sécurité :

- Connaissance du nombre d'élèves et vérification régulière de celui-ci,
- Respect des consignes élémentaires de sécurité (ne pas courir, ne pas pousser, ne pas crier...)
- Passage aux toilettes soumis à autorisation.

Du petit matériel pédagogique (frites, planches, anneaux lestés, ballons, tapis à trous ...) est mis à la disposition des enseignants. Le gros matériel constituant l'aménagement du bassin (cage à écureuil, lignes d'eau, perches sur potences, tapis, ...) est installé à chaque séance par le personnel de la piscine selon le projet pédagogique. Chaque enseignant et éducateur est vigilant quant à la bonne utilisation du matériel afin de minimiser les risques d'accident.

Des bonnets de couleur en latex sont distribués par l'équipe de la piscine au cours de la 1^{ère} séance.

Chaque classe se voit attribuer 2 lots de bonnets de 2 couleurs différentes qui correspondent à la zone du bassin qui lui a été attribuée (**voir annexe 1**), afin de renforcer la sécurité lors du travail en groupe.

Ce bonnet est personnel ; il doit être **marqué au prénom de l'élève** pour interpeler plus facilement les élèves dans l'eau .

Les enseignants veillent à ce que tous les élèves soient présents au bord du bassin et ne le quitte plus pendant le temps de la séance.

Si toutefois un élève a besoin de se rendre aux toilettes pendant la séance, il le signale à l'enseignant ou au MNS qui autorisera, ou non, le déplacement accompagné d'un adulte.

e. Fin de la séance :

La fin de la séance de natation scolaire est signalée par les MNS au moyen d'un signal sonore et la sortie est immédiate.

Les enseignants doivent faire évacuer les élèves de l'eau et faire ranger le petit matériel.

A l'issue de la séance, **nouveau regroupement sur les plages côté baies vitrées**,

Chaque responsable de groupe compte à nouveau les élèves dont il a la charge, effectue un temps de retour sur la séance, puis l'enseignant réunit la totalité de sa classe au bas de la passerelle et compte les élèves de sa classe avant de traverser la passerelle et de rejoindre les douches.

Pour des raisons de sécurité, les élèves de 2 **créneaux horaires différents ne doivent pas se croiser**.

Il est donc impératif d'attendre que le groupe suivant ait totalement évacué les vestiaires pour pouvoir rejoindre ces derniers.

f. Rôle et responsabilités :

➤ Rôle des Enseignants :

Conformément au texte de 2011, « l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe...ou d'un autre enseignant dans le cadre de l'organisation du service de l'école. »

Celui-ci conduit la leçon dans le cadre du projet pédagogique de bassin .

« **L'enseignant est aidé dans cette tâche par des professionnels qualifiés et agréés par le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale.** »

Un maître nageur référent est donc attaché à **une classe** pour la durée du module.

➤ **Rôle des Parents Accompagnateurs:**

Les parents aidant au déshabillage et au rhabillage ne peuvent en aucun cas participer à l'encadrement de la séance s'ils ne sont pas agréés par le Directeur Académique.

A ce titre **ils n'ont pas accès au bord du bassin et doivent se rendre sur la terrasse (pergola).**

Ils interviennent, sur demande de l'équipe d'encadrement, pour une aide matérielle ponctuelle (déplacement aux toilettes, etc...)

➤ **Rôle de l'AVS :**

Les AVS « accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau »

Ils ne peuvent être en aucun cas être compris dans le taux d'encadrement et prendre en charge un groupe car « leur accompagnement **se limite à l'aide du ou des élèves handicapés** ».

3 L'organisation et le déroulement des séances

La durée d'une séance est de **40 minutes**.

Un module de natation scolaire est fait de 10 ou 11 séances à raison de 2 séances par semaine.

Conformément à la circulaire n°2011-090 du 7-7-2011 et au Projet de natation Départemental 1^{er} Degré Loire, le fonctionnement dit « *par groupe de niveau* » qui conduirait à procéder au mélange de tous les élèves issus de différentes classes (et de différentes écoles) au bord du bassin pour ensuite les répartir entre les différents intervenants (PE/MNS) n'entre pas dans les modalités d'organisation du projet pédagogique du Bassin d'Andrézieux.

Les séances du module se déroulent dans le bassin aménagé selon le dispositif matériel mis en place par l'équipe de MNS de la piscine avant l'arrivée des élèves.

Chaque classe se voit attribuer un espace déterminé (constitué de 2 zones contigües), en fonction de chaque séance et du niveau de classe considéré (**voir annexe 1**). Cet espace est partagé par le MNS et le PE au regard des modalités qu'ils auront définies préalablement.

Toutefois, dans le cas d'un fonctionnement en 2 groupes séparés (l'un pris en charge par le MNS et l'autre par le PE) chacun des deux groupes d'élèves doit pouvoir disposer de **façon équitable des zones les plus aménagées**.

Attribution des zones :

Elle est définie lors de la constitution des plannings.

Il est défini : une zone pouvant accueillir des CP, une zone pouvant accueillir des CE1, une zone pouvant accueillir des CE2.

Cette attribution se fait en fonction du niveau de classe en tenant compte des réalités locales liées aux classes à plusieurs niveaux.

Lors de l'élaboration des plannings, tout doit être mis en œuvre pour que chaque zone reçoive autant que possible des élèves du niveau prévu (zone CE1 : élèves de CE1).

La répartition des zones s'établit selon le schéma prévu en **annexe 1**.

4 .Fiche organisation natation scolaire

Avant le début du module, l'enseignant prend connaissance du projet pédagogique de bassin.

Dès la fin de la première séance, l'enseignant et le directeur de l'école remplissent et retournent la fiche « VALIDATION DU PROJET PEDAGOGIQUE » ci jointe, **(annexe 6)** à l'inspection de circonscription d'ANDREZIEUX-NORD. qui validera l'organisation du projet et retournera cette fiche à l'école.

Si le MNS de référence est absent plus de deux semaines il est nécessaire de rectifier la fiche et de la renvoyer à la circonscription.

5 .Sécurité

Les enseignants doivent prendre connaissance du POSS affiché à l'accueil de la piscine

5.1 Sécurité autour de la natation scolaire

- Deux Maîtres Nageurs Sauveteurs sont affectés exclusivement à la surveillance de l'ensemble des élèves présents sur le bassin ainsi que les plages durant une séance. Ils exercent cette surveillance depuis un poste fixe ou mobile, selon les besoins.

5.2 Organisation interne en cas d'accident

Si un incident grave survient dans l'établissement ou qu'un problème nécessite l'évacuation immédiate des bassins, l'alerte est donnée par l'intermédiaire d'une corne de brume.

Les enseignants doivent alors immédiatement faire sortir leurs élèves de l'eau et les regrouper dans lieu éloigné de la zone de l'incident.

L'évacuation des locaux est signalée par une alarme stridente.

Les enseignants doivent alors immédiatement faire sortir leurs élèves de l'eau et les regrouper près des baies vitrées avant d'évacuer par celles-ci.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique retenue pour le projet pédagogique du bassin d'Andrézieux s'appuie sur :

A. Les textes qui encadrent l'activité natation

a) PROGRAMMES DE 2008 (BO hors-série n° 3 du 19 juin 2008)

Cycle 2 (CP – CE1)

Réaliser une performance

- Activités athlétiques : courir vite, longtemps, en franchissant des obstacles, sauter loin et haut, lancer loin.
- Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3 m et redescendre (mur équipé).
- Activités aquatiques et nautiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.
- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours simple en roller ou en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver quelques balises dans un milieu connu.

Cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2)

Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)

- Activités athlétiques : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin.
- Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'escalade : grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé).
- Activités aquatiques et nautiques : plonger, s'immerger, se déplacer.
- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo, en ski.
- Activités d'orientation : retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.

b) Socle commun (11 juillet 2006)

« la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société »

L'autonomie et l'initiative

Capacités : Les principales capacités attendues d'un élève autonome sont les suivantes :

- avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager.

c) Circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011

La circulaire donne la définition du savoir nager et donne des indications sur l'évaluation.

Le savoir-nager de l'école primaire au collège
Socle commun de connaissances et de compétences
L'autonomie et l'initiative - savoir nager

Premier palier

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 2 *	Indications pour l'évaluation. L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération. Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.
--	--

Deuxième palier

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3 *	Indications pour l'évaluation. L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération. Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord. Plonger, s'immerger, se déplacer.
--	--

d) Progression pour l'école élémentaire (BO n°1 du 5 janvier 2012)

CYCLE 2

Natation

- Activités aquatiques et nautiques

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Se déplacer : <ul style="list-style-type: none">• En lâchant de temps en temps un rail ou une ligne d'eau équipée ;• En s'aidant d'une frite et en utilisant bras et jambes (en lâchant la frite, en s'aidant d'un bras) ;• En utilisant de façon autonome une ou plusieurs formes de propulsion (tirer l'eau avec les bras, battre les pieds) ;• En autonomie sans reprise d'appuis ni aide à la flottaison sur une courte distance (5 à 8 mètres). S'équilibrer : <ul style="list-style-type: none">• Chercher des équilibres, en se laissant porter, en prenant appuis	Se déplacer : <ul style="list-style-type: none">• En position ventrale, voies respiratoires immergées ;• En position dorsale avec si besoin un support ;• En variant les modes de propulsion (bras simultanés ou en alternance). S'équilibrer : <ul style="list-style-type: none">• Trouver des équilibres, aller vers l'alignement tête-tronc ;• Rester quelques secondes sur place, tête hors de l'eau. Enchaîner des actions : <ul style="list-style-type: none">• Enchaîner plusieurs actions, par exemple sauter dans l'eau, remonter passivement en boule puis se déplacer sur une dizaine de mètres en ventral avec un passage sur le dos ;

<p>sur une planche, en variant les positions en ventral et dorsal.</p> <p>Enchaîner des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se fixer ne distance à réaliser, choisir un parcours avec plus ou moins de possibilités de reprise d'appuis (hors appuis plantaires) • Chercher à augmenter la distance et à limiter le nombre d'appuis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se fixer un projet d'action, se confronter à la réalisation et l'ajuster en fonction de ses possibilités. <p>→ Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.</p>
--	--

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
<p>Se déplacer de façon adaptée et se repérer dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, s'immerger...), dans des milieux variés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, neige, bassin ...), sur des engins (ou montures) instables (bicyclette, roller, ski, poney ...), dans des environnements progressivement plus éloignés et chargés d'incertitude (parc public, bois, forêt, montagne, plan d'eau ..)</p>	

Activités aquatiques et nautiques

- Natation

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
<p>En moyenne ou en grande profondeur, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion dans le cadre d'un projet personnel de déplacement.</p>	<p>En moyenne ou en grande profondeur, maîtriser une entrée dans l'eau active et effectuer un déplacement comprenant un temps d'immersion.</p>
<p>Entrer dans l'eau avec ou sans aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En glissant, en se laissant tomber, en sautant ; • En entrant par les pieds, par la tête ; • Dans différentes positions en sautant pour attraper un objet flottant. <p>S'immerger pour réaliser quelques actions simples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En passant sous un objet flottant ; • En descendant à l'aide d'une perche, d'une cage; • En touchant le fond avec différentes parties du corps ; • En prenant une information visuelle ; • En ramassant un objet lesté ; • En remontant à l'aide d'un support ou en remontée passive. 	<p>Entrer dans l'eau sans aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En orientant son corps différemment (en avant, en arrière, latéralement), pour sauter, rouler, basculer ... • En sautant au-delà d'un objet flottant ; • En entrant par les pieds, par la tête, pour aller au fond (corps tendu) <p>S'immerger pour enchaîner quelques actions comprenant un changement de direction dans un déplacement aquatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En traversant la partie inférieure de la cage subaquatique ou 2 à 3 cerceaux lestés ; • En prolongeant quelques instants son immersion pour communiquer par le geste à un camarade ; • En ramassant plusieurs objets lestés, selon une couleur donnée ; • En remontant pour se laisser flotter un instant sur le ventre ou sur le dos. <p>→ effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.</p>

CYCLE 3

Connaissances et compétences pour la natation

- Activités aquatiques et nautiques

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Connaître et utiliser plusieurs formes d'appui et de propulsion dans l'eau. Coordonner respiration et propulsion pour nager vite ou nager longtemps.</p>		
<p>Propulsion / respiration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aligner son corps dans l'axe du déplacement. • Utiliser une « respiration aquatique » avec immersion des voies respiratoires. • Adapter sa respiration (inspiration en dehors des temps moteurs, expiration aquatique plus longue). • Améliorer l'efficacité des mouvements propulsifs (amplitude, fréquence ...). • Utiliser plusieurs types de nage (sur le ventre, sur le dos) et d'action des bras (alternées, simultanées). • Se déplacer en n'utilisant que les bras ou que les jambes, mouvement alternés ou simultanés. <p>Enchaîner des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enchaîner plusieurs actions, coulée, déplacement ventral sur 25 mètres, passage sur le dos, virage ... • Varier son allure y compris en réalisant des surplaces dans diverses situations, jeux, relais ... <p>→ Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.</p>		

Connaissances et connaissances pour adapter ses déplacements à différents types d'environnement

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Se déplacer de façon adaptée et se repérer dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, s'immerger...), dans des milieux variés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, neige, bassin ...), sur des engins (ou montures) instables (bicyclette, roller, ski, poney ...), dans des environnements progressivement plus éloignés et chargés d'incertitude (parc public, bois, forêt, montagne, plan d'eau ..)</p>		

Connaissances et compétences pour les activités aquatiques et nautiques

- Natation

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner diverses actions en grande profondeur sans reprise d'appui.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Varier les entrées dans l'eau (sauter d'un plot, plonger départ assis ou debout, basculer en arrière à partir d'un tapis ...). • Sauter ou plonger en allant de plus en plus loin ou de plus en plus en profondeur. • Réaliser des parcours subaquatiques amenant à aller au fond, à varier l'orientation du regard, à franchir des obstacles immergés, à ramasser des objets lestés. • Remonter un objet immergé en moyenne profondeur à partir d'un plongeon canard. • Réaliser des parcours amenant à franchir plusieurs obstacles disposés à la surface, avec un départ dans l'eau. • Enchaîner une remontée passive et un surplace en utilisant différentes positions de flottaison, ventrale, dorsale, verticale. • Passer alternativement d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal sans reprise d'appuis. <p>→ Enchaîner, sans reprise d'appuis, un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.</p>		

B- Le Projet de natation Départemental– 1^{er} Degré Loire

ENJEU	Permettre au plus grand nombre d'élèves du département d'apprendre à nager dans des conditions satisfaisantes
OBJECTIFS	CONDITIONS de MISE en ŒUVRE
1 – Permettre à TOUS les ELEVES ...	<ul style="list-style-type: none">• Garder l'unité du groupe classe, encadré par l'enseignant et un intervenant• Une démarche d'enseignement permettant de gérer l'hétérogénéité• Parcours différenciés sur des aménagements de bassin• Livret du nageur faisant le lien avec l'avant et l'après
2 – ...d'accéder à l' AUTONOMIE du nageur scolaire ...	<ul style="list-style-type: none">• Définition du SAVOIR NAGER dans le 1^{er} degré.• Etapes de construction du nageur scolaire.• Indicateurs d'évaluation.
3 – ... sur les 3 ANNEES du CYCLE 2.	<ul style="list-style-type: none">• Chaque école s'organise pour que les classes de GS, CP, CE1 et/ou CE2 reçoivent l'enseignement de la natation, en intégrant les élèves de CLIS avec leur classe d'âge, de référence, ou selon des modalités dérogatoires définies par un projet personnalisé de scolarité PPS.• Les modules doivent avoir une durée minimale de 14 séances.• Sur les 45 minutes des séances, le temps d'activité des élèves dans l'eau doit être maximal.• Regrouper les modules sur 2 séances hebdomadaires.• S'appuyer sur les modules d'apprentissage produits départementalement.

Au niveau de chaque piscine :

- Après concertation entre les intervenants extérieurs et les conseillers pédagogiques, **chaque piscine adapte le projet départemental** à ses réalités matérielles et humaines et **contractualise** son projet de natation scolaire sous forme d'un document comprenant les règles de fonctionnement et de sécurité, ainsi que le projet pédagogique adapté du point de vue des **dispositifs aménagés, des outils d'évaluation et du livret du nageur**.
- Chaque **enseignant** doit s'être **approprié** le projet de natation de la piscine qu'il fréquente.
- Les durées de déplacement ne doivent pas dépasser le temps de la séance de natation.

Au niveau de chaque école :

- Au début de chaque module de natation, l'enseignant fait parvenir à l'IEN de sa circonscription, **une fiche synthétique de l'organisation** mise en place.
- Les élèves dispensés restent dans leur école, sous **la responsabilité d'un autre enseignant**.
- Les ZIL assurent l'enseignement de la natation dès que les conditions le permettent, au plus tard le 2^{ème} jour de la prise en charge de la classe.

C. Le projet pédagogique du Bassin d'Andrézieux

DEROULEMENT TYPE D'UN MODULE

- La séance 1 du module se fera en classe complète .

Il s'agit de proposer aux élèves une situation d'entrée afin de découvrir ou reprendre contact avec l'activité **et aussi** une situation d'évaluation diagnostique sous forme de parcours possibles différenciés proposés dans l'espace aménagé.

Après cette évaluation le PE et le maître nageur pourront partager la classe en 2 groupes et en prendre chacun un en charge.

La concertation PE / **MNS peut amener un fonctionnement différent, rester par exemple toute une séance dans un même espace .**

- La séance 2 du module

Cette séance constitue la Situation de Référence Initiale(SRI).

Cette séance doit permettre aux élèves de **se remettre en activité**, et de **s'évaluer** en début de module avec l'aide de l'enseignant et du MNS.

Du côté des élèves, il s'agit de se mettre en projet en prenant conscience de « ce que je sais déjà faire » pour pouvoir se projeter vers « ce que je vais apprendre ».

➔ **En classe, avant la séance de natation :**

⇒ A partir du document plan du bassin aménagé (**annexe 2**), le maître explicite avec les élèves les **consignes simples** précisant les règles de **sécurité** indispensables à la piscine. De plus à partir de ce plan du bassin aménagé les élèves peuvent prendre des repères sur les entrées et les sorties possibles et dégager la notion de parcours.

⇒ Les documents « Tests année 1/année 2 /année 3 » qui constituent l'élément central du « Livret du Nageur » (**annexe 7**), sont présentés aux élèves qui peuvent **commencer à repérer les différentes actions possibles parmi les ENTREES /IMMERSIONS /EQUILIBRES / DEPLACEMENTS qu'ils auront à choisir et effectuer lors de la SRI.**

Ainsi les élèves de CP peuvent anticiper sur ce qu'ils auront à faire lors de la SRI et les élèves de CE1-CE2 peuvent se rappeler ce qu'ils ont déjà acquis lors de la 1^o et 2^oannée et se projeter sur ce deuxième ou troisième module.

C'est une étape incontournable **qui permet de gagner du temps au bord du bassin** lors de la SRI , les élèves ayant déjà anticipé et choisi leur parcours à l'avance.

La consigne : «Tu dois choisir **une entrée ,une immersion ,un équilibre ,un déplacement** , que tu penses savoir ou pouvoir faire , parmi ceux qui te sont proposés et tu colories la pastille ronde correspondante. »

ANNEXE 2 TESTS: (Situations de Référence)

	ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES	DEPLACEMENTS
NIVEAU 2  Niveau 2 acquis Test final	 Sauter avec l'aide d'une perche <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 passer sous les 2 perches du bassin <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 Faire l'attelle verticale en se tenant à 1 frite <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/>	 se déplacer verticalement à l'aide d'une frite avec le force sur 30 m minimum <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire				
NIVEAU 3  Niveau 3 acquis Test final	 Sauter avec une frite <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/>	 descendre à l'aide de la perche, chercher un petit canoë dans le petit bassin, un grand canoë dans le grand bassin <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 Faire l'attelle verticale sans aide Tête dans l'eau. 5s <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 se déplacer verticalement à l'aide d'une frite tenue à bout de bras tête dans l'eau et sur le dos frite derrière le nuque sur 30 m minimum <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/>
Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire				
NIVEAU 4 = PALIER 1 DU SAVOIR NAGER  Niveau 4 acquis Test final	 Sauter sans aide loin du bord <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 récupérer 1 canoë ou frite en s'élevant de la cage ou grand bassin <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/>	 Faire l'attelle dorsale 5s <input type="radio"/> <input type="radio"/>	 se déplacer sur le ventre (tête dans l'eau) sur le dos sans aide à la flottaison sur 30 m mini <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire				

Prendre la situation (ou après la situation) TEST INITIAL, se colle une gommette sur la pastille si que l'on a réussi.
 Avant la séance TEST INTERMÉDIAIRE se colle la pastille du frelon que se propose du nageur.
 Pendant la séance (ou après la séance) se colle une gommette sur la pastille si l'on réussit ou que l'on a obtenu le bon.
 Avant le TEST FINAL, se colle une pastille qui correspond au niveau que se veut valider. Au début, il n'est possible de valider les 4 actions prévues pour ce niveau.
 A la fin du TEST FINAL, se colle une gommette sur l'étiquette qui s'est réussit les 4 actions et valide ce niveau.

⇒ De plus le maître de la classe remplira le document synthétique commun : « **Situation de Référence Initiale -Fiche Enseignant /MNS** » (une fiche pour chacun des groupes constitué) en notant seulement les prénoms des élèves et en donnera un exemplaire au MNS référent pour la classe, au bord du bassin. (annexe 3)

➔ **A la piscine :**

⇒ Les élèves effectuent les **ENTREES /IMMERSIONS /EQUILIBRES / DEPLACEMENTS** qu'ils ont choisi de faire (lors du temps de travail en classe en amont) sous la surveillance, les sollicitations, les encouragements des deux enseignants (PE et MNS). Ils évoluent dans l'espace aménagé avec des **consignes simples** respectant les règles de **sécurité** indispensables à la piscine.

⇒ Les enseignants (PE/MNS) complètent la « fiche enseignant » au regard de ce qu'ils observent des réussites des élèves.

⇒ **A l'issue de la séance, le MNS remet sa fiche à l'enseignant pour que celle-ci serve de mémoire, de retour en classe, au groupe encadré par le >MNS.**

L'enseignant s'engage à rapporter cette fiche au MNS dès la séance suivante.

➔ **En classe, après la séance de natation :**

Après la séance à la piscine, l'élève, avec l'aide de l'enseignant, **validera ce qu'il a réussi** sur sa « fiche TEST » en collant une gommette sur la première pastille ronde de chaque action réussie dans son **LIVRET DU NAGEUR (annexe 7).**

➤ **Les séances 3 à 9 du module**

Elles seront consacrées aux situations d'apprentissage.

Celles-ci se dérouleront dans les zones dédiées à la classe, l'enseignant et le MNS se répartissant sur les 2 zones soit en conservant un groupe chacun soit en travaillant ensemble sur le groupe classe.



Les zones centrales du bassin étant peu ou pas aménagées, il sera nécessaire que les élèves de chaque groupe puissent avoir accès pour au moins la moitié des séances à la zone aménagée avec du matériel.

Les enseignants peuvent utiliser le matériel pédagogique mis à disposition par l'équipe de MNS sur le bord des plages et dans la réserve.

Les aménagements permettent aux élèves de travailler soit sous forme de parcours soit sous forme d'ateliers pour

- les entrées
- les immersions
- les équilibres
- les déplacements
- les enchaînements d'actions : entrée + immersion ; entrée + déplacement ; immersion + déplacement etc...

Chaque élément des parcours proposés permet une pratique à différents niveaux en s'inspirant du répertoire donné en **annexe 5**.

Pour faire accéder l'élève à une activité qui a du sens pour lui, il est incontournable de prévoir 3 temps dans une séance d'E.P.S. : *l'avant*, *le pendant*, *l'après*.

1^{er} temps : l'avant en salle de classe	2^{ème} temps : le pendant <u>2 séances hebdomadaires</u>	3^{ème} temps : l'après en salle de classe
<p>Les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se resituent dans la séance <p>Le maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe de ce qu'on va faire, du but de la séance, • Prévoit l'organisation en groupe, en ateliers • Propose des outils de repérage • Prépare le matériel 	<p>Les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Essayent, modifient, s'exercent, • Observent les autres • Récoltent des informations • Cherchent des solutions pour réussir <p>Le maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réadapte les situations • Régule le fonctionnement des élèves • Aide à réussir, à comprendre • Repère les difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • On analyse les informations recueillies • On fait le bilan de ce qui s'est passé : réussites, échecs, moyens utilisés, ... • On réinvestit dans d'autres disciplines

➤ La séance 10 du module

Cette séance constitue la Situation de Référence Finale(SRF).

Cette séance doit permettre aux élèves de **s'évaluer** au terme du module et de **mesurer les progrès accomplis** avec l'aide de l'enseignant et du MNS.

➔ En classe, avant la séance de natation :

⇒ A partir du document plan du bassin aménagé (**annexe 2**), le maître explicite avec les élèves les **consignes simples** précisant les règles de **sécurité** indispensables à la piscine. De plus à partir de ce plan du bassin aménagé les élèves peuvent prendre des repères sur les entrées et les sorties possibles et dégager la notion de parcours.

⇒ Les documents « Tests année 1/année 2 /année 3 » qui constituent l'élément central du « Livret du Nageur » (**annexe 7**), sont repris et il est demandé à chaque élève de **se mettre en projet sur la situation de référence finale** en indiquant **quel niveau (1-2-3-4-5) il pense atteindre** pendant la séance d'évaluation.

⇒ Pour exprimer son projet, l'élève colorie l'ÉTOILE du niveau visé dans son **LIVRET DU NAGEUR**

Le niveau visé sera validé si l'élève réussit **toutes** les actions de ce niveau.

ANNÉE 2 TESTS: (Situations de Référence)

	ENTRÉES	IMMERSIONS	EQUILIBRES	DEPLACEMENTS
NIVEAU 2  niveau 2 acquis Test final	 Sauter avec l'aide d'une perche ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 passer sous les 2 poutres du bassin ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 Faire l'étoile ventrale en se tenant à 1 frite Tête dans l'eau 3s ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 se déplacer ventralement à l'aide d'une frite sous la torse sur 30m minimum ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.
NIVEAU 3  niveau 3 acquis Test final	 Sauter avec une frite ○ ● Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 descendre à l'aide de la perche, chercher un petit anneau dans le petit bain, un grand anneau dans le grand bassin ○ ● Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 Faire l'étoile ventrale sans aide Tête dans l'eau 5s ○ ● Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 se déplacer ventralement à l'aide d'une frite torse à bout de bras, tête dans l'eau et sur le dos frite derrière nuque sur 30m minimum ○ ● Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.
NIVEAU 4 = PALIER 1 DU SAVOIR NAGER  niveau 4 acquis Test final	 Sauter sans aide loin du bord ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 récupérer 1 anneau au fond en s'aidant de la cage ou grand bain ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 Faire l'étoile dorsale 5s ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.	 se déplacer sur le ventre (tête dans l'eau) sur le dos sans aide à la flottaison sur 10 m mini ○ ○ Ce que je sais faire au test initial et au test intermédiaire.

Pendant la séance (ou après la séance) TEST INITIAL, je colle une gommette sur la pastille ou que j'ai réussi.
 Avant le cobaince TEST intermédiaire je colorie la pastille de l'action que je prévois de réussir.
 Pendant la séance (ou après la séance) je colle une gommette sur la pastille si j'ai réussi ou que j'aurais prévu de faire.
 Avant le TEST FINAL, je colorie l'étoile qui correspond au niveau que je veux valider. Je dois alors être capable de réaliser les 4 actions prévues pour ce niveau.
 A la fin du TEST FINAL, je colle une gommette sur l'étoile que j'ai colorée si j'ai réussi les 4 actions et validé ce niveau.

⇒ De plus le maître de la classe reprendra le document synthétique commun : « Situation de Référence Finale -Fiche Enseignant /MNS » déjà utilisé lors de la SRI pour le compléter avec les observations faites au cours de la SRF. (**annexe 4**)

➔ **A la piscine, pendant la séance:**

⇒ Les élèves effectuent les parcours **correspondant au niveau (1-2-3-4-5) choisi**.

⇒ Les enseignants (PE/MNS) complètent la « fiche enseignant/MNS » au regard de ce qu'ils observent des réussites des élèves.

⇒ **A l'issue de la séance, le MNS remet sa fiche à l'enseignant pour que celle-ci serve de mémoire, de retour en classe, au groupe encadré par le MNS.**

➔ **En classe, après la séance de natation :**

Après la séance à la piscine, l'élève, avec l'aide de l'enseignant, validera ce qu'il a réussi sur sa « fiche TEST » en collant une gommette sur l'ÉTOILE pour valider sa réussite à ce niveau dans son LIVRET DU NAGEUR (annexe 7).

L'une des actions non réussie à un niveau donné ne permet pas de valider le niveau visé initialement mais valide celui qui précède.

La réussite du niveau 4 permet de délivrer l'attestation du Savoir Nager pour le palier 1 (annexe 8) en fin de cycle 2 ou au plus tard à la fin de la 3^{ème} année .